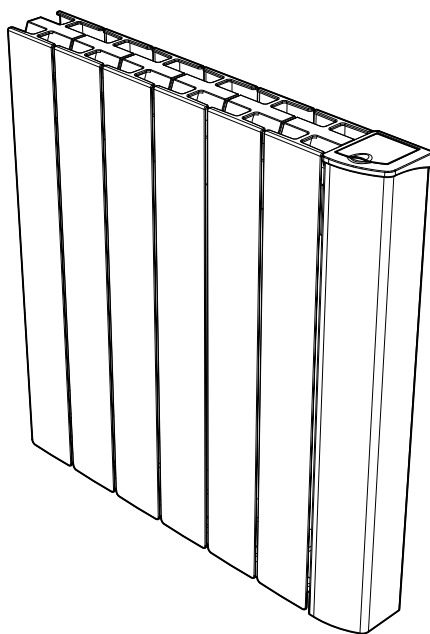


NEOMITIS

Créateur d'innovations pour le confort thermique



NOTICE

D'installation, d'utilisation et d'entretien

RADIATEUR ÉLECTRIQUE À FLUIDE CALOPORTEUR

JAUGE ET INDICATION DE CONSOMMATION D'ÉNERGIE - DÉTECTION D'OUVERTURE DE FENÊTRE - PROGRAMMATION
HEBDOMADAIRE ET JOURNALIÈRE - LIMITATION DE TEMPÉRATURE - VERROUILLAGE PAR CODE PIN

Aloé *Digital*

*Performance et économies d'énergie grâce au Pack+ de fonctionnalités innovantes,
faible encombrement pour espace optimisé*



Visionnez notre notice interactive et vocale en ligne en scannant le QR code ci-contre à l'aide de votre smartphone

Installation de l'appareil de chauffage	3
<i>Consignes de sécurité et précautions.....</i>	<i>3</i>
<i>Raccordement, fixation, mise en place</i>	<i>5</i>
Présentation	7
<i>Les avantages</i>	<i>7</i>
Fonctionnement	8
<i>Synoptique</i>	<i>8</i>
<i>Fonctions mise en marche/Veille du chauffage.....</i>	<i>8</i>
<i>Sélection d'un mode de fonctionnement.....</i>	<i>8</i>
<i>Pack + : Jauge de consommation, économie d'énergie.....</i>	<i>9</i>
<i>Réglage de la température Confort</i>	<i>9</i>
<i>Pack + : Indication de consommation cumulée en kWh, économie d'énergie.....</i>	<i>9</i>
<i>Sécurité enfants, verrouillage/déverrouillage du clavier</i>	<i>10</i>
<i>Pack + : Programmation hebdomadaire et journalière, économie d'énergie.....</i>	<i>10</i>
<i>Pack + : Détection d'ouverture de fenêtre, économie d'énergie.....</i>	<i>12</i>
<i>Informations sur la commande à distance par fil pilote.....</i>	<i>13</i>
<i>Informations sur les priorités entre les différents modes.....</i>	<i>13</i>
Réglages avancés (exploitants ou utilisateurs avertis)	14
<i>Pack + : Modifications, restrictions des réglages températures, économies d'énergie.....</i>	<i>14</i>
<i>Paramétrage de la détection d'ouverture de fenêtre.....</i>	<i>15</i>
<i>Pack + : Code PIN de verrouillage</i>	<i>15</i>
<i>Rétro-éclairage</i>	<i>17</i>
<i>Retour aux réglages usine.....</i>	<i>17</i>
Réglages experts (réservés à l'installateur)	17
<i>Étalonnage de la sonde de température ambiante.....</i>	<i>17</i>
Délestage et coupure d'alimentation	18
<i>Délestage par fil pilote uniquement.....</i>	<i>18</i>
<i>Autre type de commande à distance par coupure d'alimentation</i>	<i>18</i>
<i>En cas de coupure de courant, réserve de marche.....</i>	<i>18</i>
Que faire en cas de problèmes.....	19
<i>Aide au diagnostic.....</i>	<i>19</i>
<i>En cas de coupure de courant</i>	<i>19</i>
Informations techniques.....	20
<i>Entretien</i>	<i>20</i>
<i>Étiquette produit.....</i>	<i>20</i>
<i>Caractéristiques dimensionnelles.....</i>	<i>20</i>
<i>Caractéristiques techniques.....</i>	<i>20</i>
<i>Exigences d'informations applicables aux dispositifs de chauffage décentralisés électriques.....</i>	<i>21</i>
<i>Garantie légale (extrait des conditions générales de vente).....</i>	<i>22</i>



INSTALLATION DE L'APPAREIL DE CHAUFFAGE

CONSIGNES DE SÉCURITÉ ET PRÉCAUTIONS

• Consignes de sécurité

Tout dommage résultant du non-respect de ces consignes entraîne la non application de la garantie du fabricant.

- Ne pas utiliser l'appareil à l'extérieur.
- Votre appareil est destiné à un usage domestique et ne doit pas être utilisé à d'autres fins.
- Si l'appareil est tombé, endommagé ou ne fonctionne pas correctement, ne pas mettre l'appareil en marche et s'assurer que l'alimentation de l'appareil est coupée (fusible ou disjoncteur).
- Ne jamais démonter l'appareil. Un appareil mal réparé peut présenter des risques pour l'utilisateur.
- Pour tout problème, consulter votre point de vente.
- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou un autre professionnel afin d'éviter tout danger.
- Cet appareil de chauffage est rempli d'une quantité précise d'huile spéciale, fiche de sécurité disponible sur demande.
En cas de fuite, mettre l'appareil hors-service, le confiner pour éviter que l'huile ne se répande ou ne soit ingérée accidentellement par un enfant, puis contacter immédiatement le vendeur de l'appareil ou le représentant du fabricant. Toute opération nécessitant l'ouverture d'un des bouchons de fermeture du réservoir d'huile ne doit être effectuée que par le représentant agréé du fabricant.
- Lorsque l'appareil de chauffage est mis au rebut, respecter les réglementations concernant l'élimination de l'huile.



-AVERTISSEMENT : Afin d'éviter une surchauffe, ne pas couvrir l'appareil.

Si l'appareil est couvert, l'élévation de la température déclenchera le coupe-circuit interne.

- Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données

et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

Il convient de maintenir à distance les enfants de moins de 3 ans à moins qu'ils ne soient sous une surveillance continue pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec le radiateur.

Les enfants âgés entre 3 et 8 ans doivent uniquement mettre l'appareil en marche ou à l'arrêt, à condition que ce dernier ait été placé ou installé dans une position normale prévue et que ces enfants disposent d'une surveillance ou aient reçu des instructions quant à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité et en comprenant bien les dangers potentiels.

Les enfants âgés entre 3 ans et 8 ans ne doivent ni brancher, ni régler, ni nettoyer l'appareil, et ni réaliser l'entretien de l'utilisateur.



ATTENTION : certaines parties de ce produit peuvent devenir très chaudes et provoquer des brûlures. Il faut prêter une attention particulière en présence d'enfants et de personnes vulnérables.

Lorsque l'appareil est en chauffe, veillez à ce qu'ils ne s'appuient pas dessus et ne jouent pas à proximité, tenant compte de la sensibilité de leur peau, un contact pourrait, dans certaines circonstances, causer des brûlures.

En effet, les réflexes d'un enfant sont plus lents que ceux d'un adulte.

En cas de risques, prévoyez l'installation d'une grille de protection devant l'appareil.

Le nettoyage courant est du ressort d'un adulte ayant lu la notice et compris le fonctionnement de l'appareil.

Toute autre opération ou intervention technique doit être effectuée par un installateur professionnel qualifié.

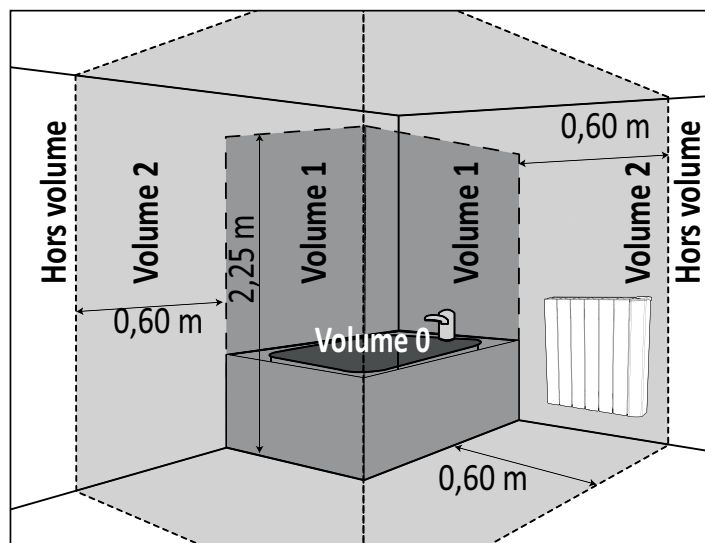
- Veillez à ne pas introduire d'objets ou du papier dans l'appareil.
- Si la dépose de l'appareil est nécessaire, mettre l'appareil hors tension et vérifiez qu'il soit froid avant de le décrocher du mur.

• Préconisation, positionnement, choix de l'emplacement

Avant de raccorder le radiateur, coupez l'électricité au disjoncteur général.

Ce radiateur est un appareil de classe II IP24, il peut donc être installé dans toutes les pièces de la maison y compris dans les volumes de protection 2 et hors volume d'une salle de bains, mais à l'abri des projections d'eau.

L'appareil de chauffage doit être installé de façon telle que les interrupteurs et autres dispositifs de commande ne puissent être touchés par une personne qui se trouve **dans la baignoire ou sous la douche.**



Volume 0

Aucun appareil de chauffage électrique

Volume 1

Volume 2

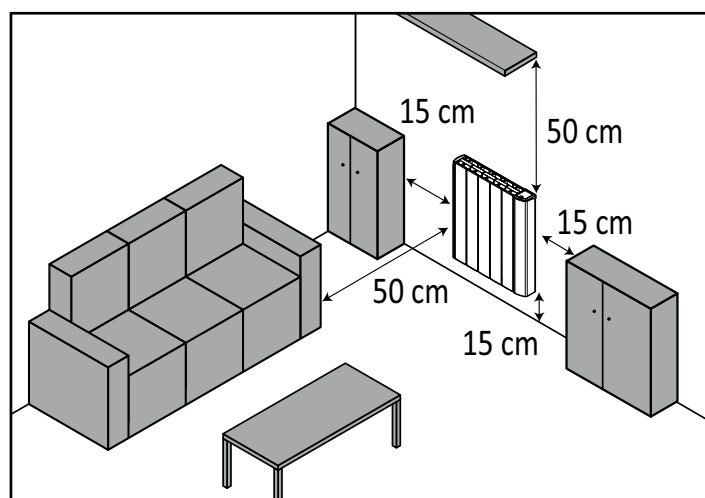
Appareil de chauffage électrique de classe II et IPX4 protégé par un disjoncteur différentiel 30mA

Hors volume

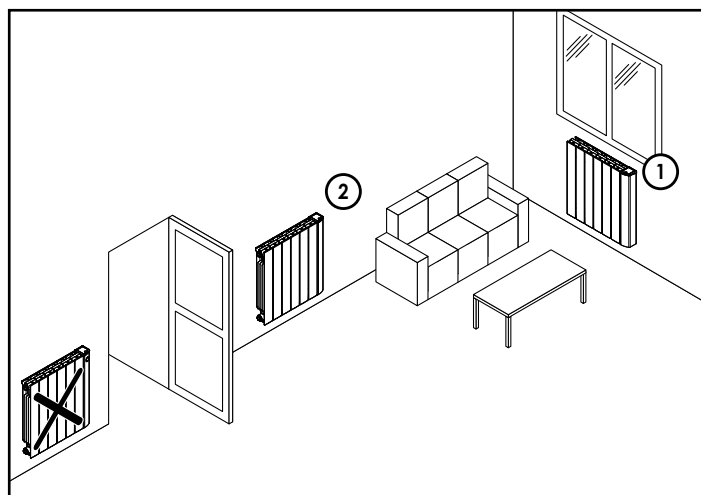
Appareil de chauffage électrique de classe I ou II protégé par un disjoncteur différentiel 30mA

 Cette image est donnée à titre indicatif. L'installation de l'appareil doit être faite par un installateur professionnel qualifié, conformément aux normes en vigueur et aux règles de l'art du pays dans lequel il est installé.

Respectez les distances minimales avec le mobilier pour l'emplacement de l'appareil.



Installation préconisée dans le cadre d'une utilisation de la détection automatique d'ouverture de fenêtre.



Légende

- ① = emplacement à privilégier
- ② = autre emplacement

RACCORDEMENT, FIXATION, MISE EN PLACE

• Raccordement électrique

A réaliser par un installateur professionnel qualifié.

- Le circuit d'alimentation de cet appareil doit comporter un dispositif de coupure omnipolaire ayant une distance d'ouverture de contact d'au moins 3mm (selon la norme NF C15-100), une protection différentielle (30mA), une protection contre les surcharges.
- Avant la première utilisation, vérifiez que la tension utilisée corresponde bien à celle indiquée sur l'appareil.
- Ce radiateur est un appareil de classe II (double isolation électrique). Le raccordement à la terre est interdit.
- **Le raccordement des 3 fils** doit être réalisé par l'intermédiaire d'une boîte de raccordement électrique conforme aux normes en vigueur.
- Conformément aux normes françaises, **vous ne devez pas adapter à ce cordon une fiche** pour le branchement dans une prise.

RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

Alimentation monophasée 230 V +/-10% ~ 50 Hz.

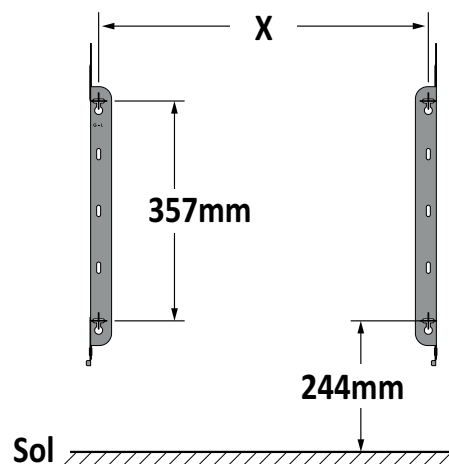
! Vous devez isoler le fil pilote si celui-ci n'est pas utilisé.

- Fil bleu : Neutre
- Fil marron: Phase
- Fil noir : Fil pilote

• Positionnement des pattes de fixation et traçage

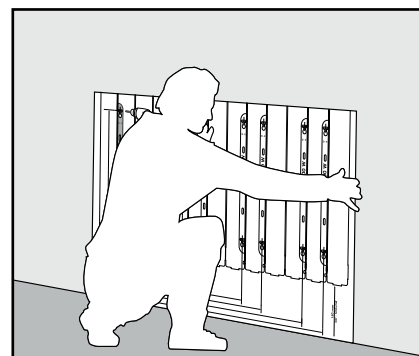
Fixez les pattes de fixation en respectant les dimensions indiquées dans le tableau, le schéma et en utilisant le gabarit de pose fourni.

Références	Puissances (W)	X = Largeur trous de fixation en (mm)
RFLD030AMS14	300	137
RFLD050AMS14	500	137
RFLD075AMS14	750	218
RFLD100AMS14	1000	299
RFLD125AMS14	1250	461
RFLD150AMS14	1500	541
RFLD200AMS14	2000	784



Étape 1

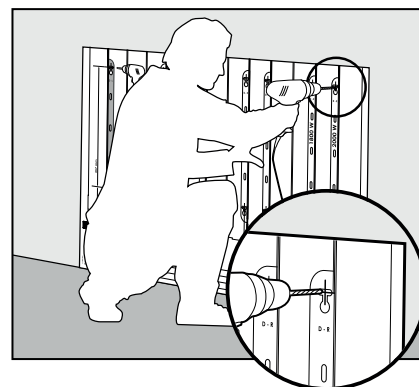
Ouvrez le gabarit et positionnez-le contre le mur, à l'endroit souhaité. Veillez à ce que le bas du gabarit touche le sol ou le dessus de la plinthe afin d'ajuster sa hauteur de pose.



• Installation des pattes de fixation

Étape 2

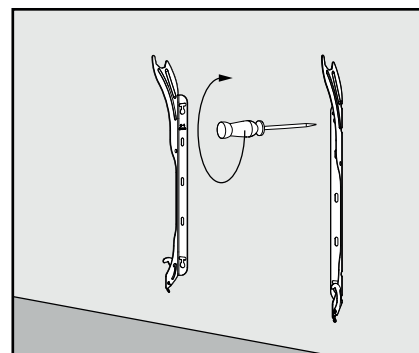
Repérez la puissance de votre radiateur puis percez les trous correspondants dans le mur.



Étape 3

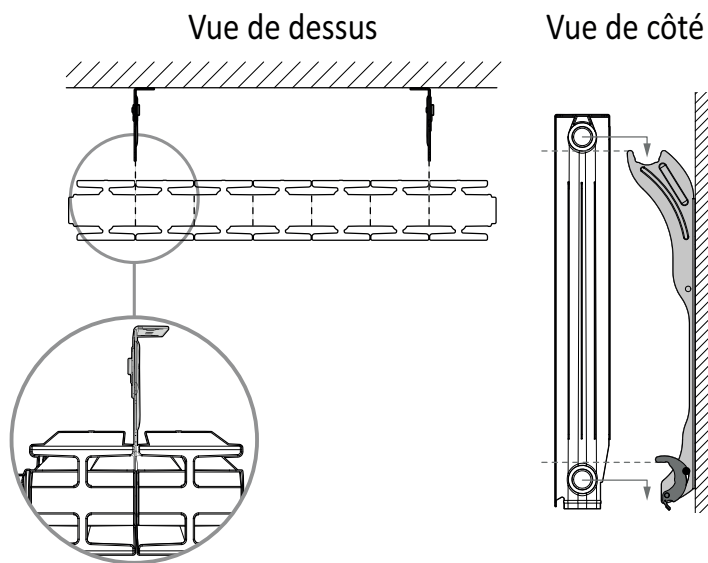
Retirez le gabarit puis vissez les pattes de fixation du radiateur dans le mur.

IMPORTANT :
adaptez le type de cheville à la nature de la cloison
(vis et chevilles non fournies : Vis Ø 6mm max.).

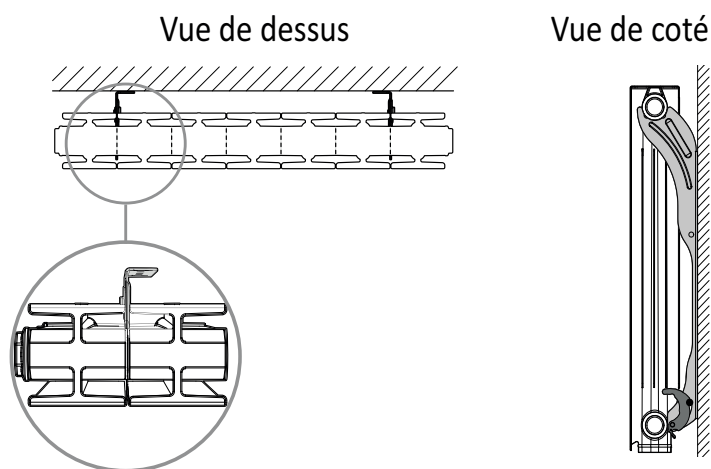


• Mise en place du radiateur sur les pattes de fixation

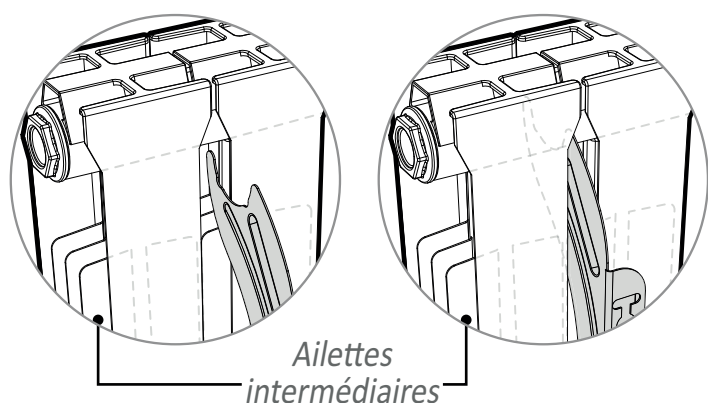
1-Prenez le radiateur par les côtés et soulevez-le légèrement en le présentant bien parallèle au mur.



2-Posez le radiateur sur les pattes de fixation.



A l'arrière du produit, veillez à ce que chaque patte de fixation s'insère entre les ailettes intermédiaires sans les altérer.

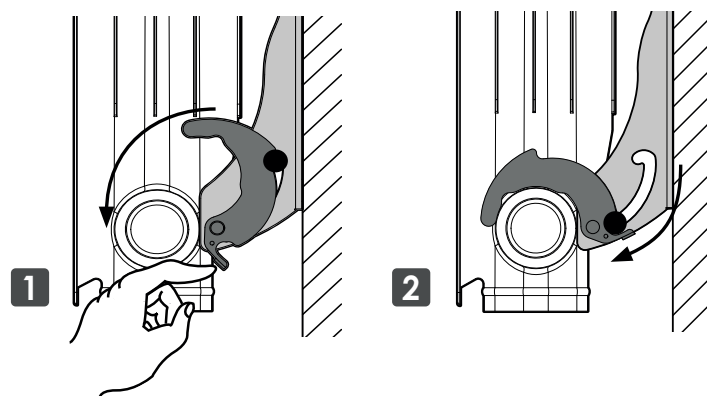


Les pattes de fixation murale sont conçues pour sécuriser l'installation et limiter les mouvements de translation de l'appareil en cas de choc.

• Verrouillage automatique des pattes de fixation murale

Après la mise en place du radiateur sur les pattes de fixation, procédez au verrouillage de l'installation dans l'ordre suivant :

- 1- Rabattre les crochets.
- 2- Le rivet descend dans l'encoche et verrouille automatiquement la patte de fixation. Vérifiez que le rivet soit bien descendu au bout de l'encoche.



Les sécurités anti-basculement sont en place, le radiateur ne peut plus être décroché du mur sans déverrouillage préalable.

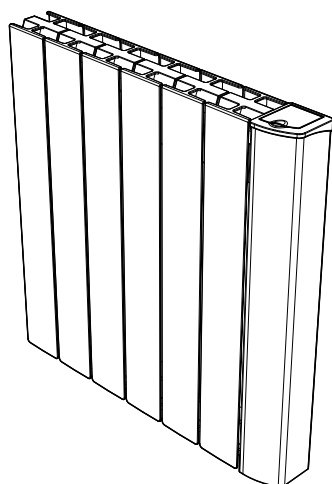


PRÉSENTATION

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et nous vous félicitons d'avoir choisi notre produit.

Notre gamme de radiateurs électriques à fluide caloporteur au design novateur et discret a été conçue et développée pour vous apporter le confort d'un chauffage central à eau chaude sans aucun entretien et d'importantes économies d'énergie grâce au Pack+ de technologies innovantes : votre radiateur NEOMITIS est un concentré de technologies mises au service de votre confort et de la baisse de vos consommations, qualité de la régulation PID (stabilité), détection d'ouverture de fenêtre, programmation hebdomadaire et journalière.

Dans le neuf ou dans la rénovation, nos radiateurs vous apporteront confort et satisfaction !



- **Détection d'ouverture de fenêtre** : Passage automatique en mode Hors-gel lorsque les radiateurs détectent une chute significative de température.

- **Programmation hebdomadaire et journalière** : Vous avez la possibilité d'implémenter pour chaque jour de la semaine, l'un des 5 programmes disponibles.

- **Sécurités spéciales logements locatifs sociaux ou privés** :

- Limites de la plage de réglage de la température de consigne Confort.
- Verrouillage par code PIN des réglages réservés aux professionnels.

- **Régulation électronique "intelligente"** : Elle assure toute l'année le maintien d'une température stable et précise dans votre logement.

- **Visualisation de la consigne de régulation dans tous les modes.**

- **Mémoire active** : Sauvegarde permanente des réglages et de la programmation, sauvegarde de 16h de la date et heure courantes.

- **Sécurité anti-surchauffe** : Les radiateurs sont équipés d'un dispositif protégeant l'appareil contre toute surchauffe.

- **Sécurité anti-basculement** : Système de fixation sur pattes de fixation murale indépendantes et verrouillables.

- **Sécurité enfants** : Verrouillage clavier, rendant impossible toute modification involontaire.

LES AVANTAGES

- **Une gamme de puissances adaptée à votre logement** :

De 300W à 2000W, le radiateur s'adapte parfaitement au volume de chaque pièce, permettant ainsi d'optimiser votre contrat avec votre fournisseur d'électricité par rapport à vos besoins.

- **Le confort d'un chauffage central** : Son concept à circulation de fluide caloporteur vous garantit une chaleur douce et une température stable. Le corps de chauffe en alliage d'aluminium optimise la diffusion de la chaleur.

- **Un design soigné** : La finition parfaite du radiateur équipé d'une joue de régulation en acier recouvert de peinture époxy en fait un produit au design sobre et exclusif. Il s'adapte à tous les styles de décoration d'un logement.

- **Aide aux malvoyants** : La touche  est en relief pour être facilement repérable au toucher. L'appareil est doté de bips sonores indiquant le passage de la fonction Veille du chauffage à un mode de fonctionnement actif.

- **Ergonomie de réglage** : L'écran possède un rétro-éclairage blanc pour faciliter l'accès aux réglages et leur visualisation, les commandes sont placées en partie haute du radiateur sur un clavier protégé par un couvercle translucide. Le réglage est simple, direct et intuitif.

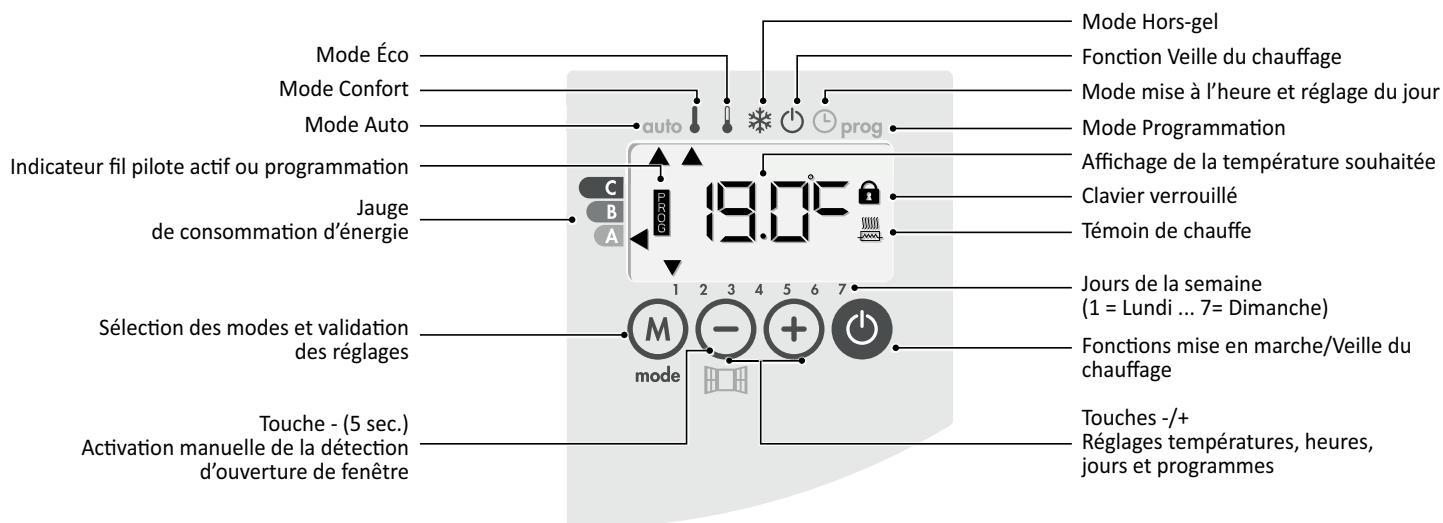
- **Les fonctionnalités du Pack +, des économies d'énergie assurées !**

- **Jauge de consommation d'énergie** : Indication automatique du niveau de consommation d'énergie en fonction de la consigne de température.

- **Indication de consommation d'énergie** : Affichage de la quantité d'énergie consommée estimée en kWh depuis la dernière remise à 0 du compteur d'énergie.

FONCTIONNEMENT

SYNOPTIQUE



Important : En mode Auto, Confort, Éco et Veille du chauffage, au bout de 20 secondes et sans action sur les touches, le rétro-éclairage s'éteint automatiquement. Il sera nécessaire de le réactiver par un appui sur l'une des touches du clavier avant de procéder à un réglage.



Remarque

Avant tout réglage, assurez-vous que le clavier soit bien déverrouillé (voir page 10).

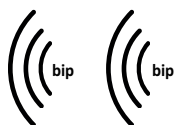


FONCTIONS MISE EN MARCHÉ/VEILLE DU CHAUFFAGE



Fonction Mise en marche

Appuyez sur la touche  pour mettre l'appareil en fonctionnement, en mode Auto.



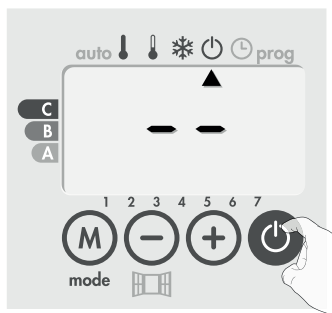
Aide aux malvoyants : indications sonores

L'appareil émet 2 bips successifs courts pour signaler qu'il est en fonctionnement, en mode Auto.



Fonction Veille du chauffage

Cette fonction permet d'arrêter le chauffage, en été par exemple. Appuyez sur la touche  pour mettre l'appareil en veille du chauffage.



Aide aux malvoyants : Indications sonores

L'appareil émet 1 bip court pour signaler qu'il se met en Veille du chauffage.

SÉLECTION D'UN MODE DE FONCTIONNEMENT

La touche  vous permet de sélectionner un mode de fonctionnement adapté à vos besoins en fonction des saisons et des périodes d'occupation. Par appuis successifs sur la touche  choisissez le mode souhaité.

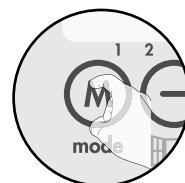
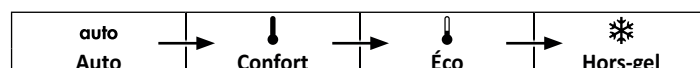


Schéma d'enchaînement des modes :



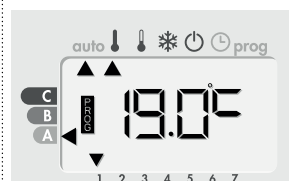
Description du mode

Affichage

• auto Mode Auto

En mode Automatique, l'appareil assure automatiquement le passage en mode Confort ou Eco selon la programmation établie.

Aide aux malvoyants : indications sonores
Lorsque le mode Auto est sélectionné à l'aide de la touche , l'appareil émet 2 bips successifs courts pour signaler que le mode Auto est bien activé.



3 cas en fonction de votre installation :

1 Programmation intégrée

Vous souhaitez programmer votre radiateur afin qu'il exécute les consignes Confort et Éco en fonction des plages horaires établies (voir chapitre Programmation hebdomadaire et journalière intégrée page 10).

2 Programmation par fil pilote

Vous ne souhaitez pas utiliser la programmation intégrée. L'appareil est configuré en Confort permanent sur les 7 jours de la semaine. Vous n'avez rien à modifier. Le fil pilote sera pris en compte **en mode Auto uniquement** et votre appareil fonctionnera automatiquement selon les programmes établis par le programmeur ou le gestionnaire d'énergie (voir chapitre Informations sur la commande à distance par fil pilote page 13).

3 Sans programmation

En l'absence de programmation intégrée ou de commande par fil pilote, votre appareil est programmé en usine pour fonctionner en Confort permanent, les 7 jours de la semaine.

Description du mode	Affichage
Mode Confort Mode Confort permanent, le radiateur fonctionne 24h/24h à la température réglée (par exemple 19°C). Le niveau de température Confort est réglable par l'utilisateur (voir chapitre réglage de la température Confort ci-contre).	
Mode Éco Mode Économique, correspond à la température Confort moins 3,5°C. Ceci permet de faire un abaissement sans dérégler la température Confort. Activez ce mode pour des absences de courte durée (entre 2h et 24h) et pendant la nuit.	
Mode Hors-gel Mode protection Hors-gel, permet de sécuriser les installations d'un logement contre le gel en maintenant une température permanente de 7°C. Activez ce mode pour des absences prolongées (plus de cinq jours).	

Réglages usine Voir page 17.



L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) recommande un réglage de la température de consigne en mode Confort, inférieur ou égal à 19°C.

Dans l'afficheur des radiateurs Aloé digital, un sélecteur indique le niveau de consommation d'énergie en se positionnant automatiquement en face d'une couleur : rouge, orange ou vert.

Ainsi, en fonction de la température de consigne réglée, vous pouvez désormais situer votre niveau de consommation d'énergie par rapport aux recommandations de l'ADEME. Plus la température de consigne augmente, plus la consommation sera élevée.

La jauge apparaît dans les modes Auto, Confort, Éco et Hors-gel, quel que soit le niveau de température.

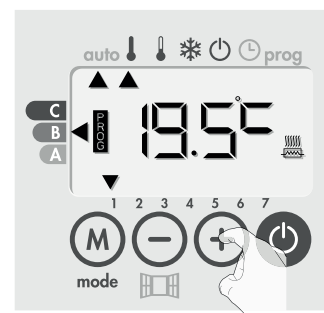
C - Couleur rouge Niveau de température élevé : il est conseillé de réduire la température de consigne de manière significative.	Consigne > 22°C Lorsque la température de consigne est supérieure à 22°C	
B - Couleur orange Niveau de température moyen : il est conseillé de réduire légèrement la température de consigne.	19°C < Consigne ≤ 22°C Lorsque la température de consigne est supérieure à 19°C et inférieure ou égale à 22°C	
A - Couleur verte Niveau de température idéal.	Consigne ≤ 19°C Lorsque la température de consigne est inférieure ou égale à 19°C	

RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE CONFORT

Le réglage de la température Confort est accessible uniquement depuis les modes Auto et Confort. Elle est pré-réglée à 19°C.

A l'aide de $\ominus$ et $\oplus$ vous pouvez régler la température de 7°C à 30°C par intervalle de 0,5°C.

Note : il est possible de limiter cette plage de réglage de la température, voir page 14, chapitre Modifications, restrictions des réglages températures, économies d'énergie.

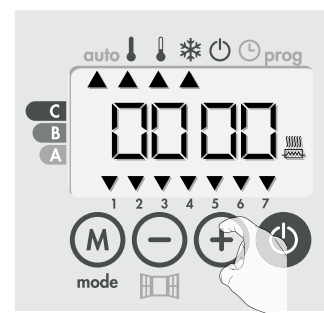


Il vous est possible de voir l'estimation de l'énergie en kWh consommée par l'appareil depuis la dernière remise à zéro du compteur d'énergie.

• Visualisation de la consommation d'énergie estimée

Pour voir cette estimation, sélectionnez la fonction Veille du chauffage comme indiqué page 8 puis, appuyez sur $\oplus$.

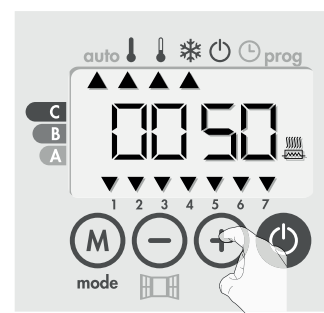
Pour sortir du mode de visualisation de la consommation : appuyez sur (M), l'appareil retourne automatiquement en fonction Veille du chauffage.



• Remise à zéro du compteur d'énergie

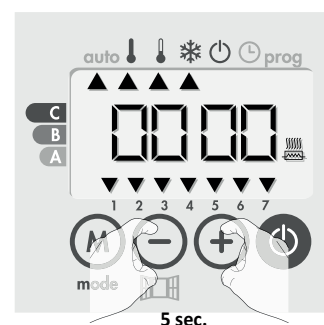
Pour remettre le compteur à zéro, sélectionnez la fonction Veille du chauffage comme indiqué page 8 puis, procédez comme suit.

1- Appuyez sur $\oplus$.



2- Effectuez un appui simultané sur $\ominus$ et $\oplus$ supérieur à 5 secondes.

Pour sortir du mode de remise à zéro du compteur d'énergie : appuyez sur (M), l'appareil retourne automatiquement en fonction Veille du chauffage.



SÉCURITÉ ENFANTS, VERROUILLAGE/ DÉVERROUILLAGE DU CLAVIER

• Verrouillage du clavier

Pour verrouiller le clavier, vous devez maintenir appuyé $\ominus$ et $\oplus$ simultanément pendant 10 secondes. Le symbole cadenas $\mathfrak{A}$ apparaît sur l'écran, le clavier est bien verrouillé.



• Déverrouillage du clavier

Pour déverrouiller le clavier, vous devez maintenir appuyé simultanément $\ominus$ et $\oplus$, une nouvelle fois pendant 10 secondes. Le symbole cadenas $\mathfrak{A}$ disparaît de l'écran, le clavier est bien déverrouillé.

Important : Lorsque le clavier est verrouillé, seule la touche M reste active.

Si l'appareil est mis en Veille du chauffage alors que le clavier est verrouillé, il sera nécessaire de le déverrouiller à la prochaine mise en route pour pouvoir accéder aux réglages.



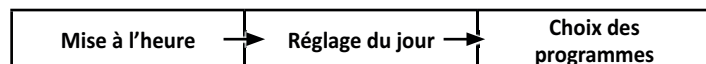
PACK + : PROGRAMMATION HEBDOMADAIRE ET JOURNALIÈRE, ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Dans ce mode, il vous est offert la possibilité de programmer votre radiateur en affectant 1 des 5 programmes proposés à chaque jour de la semaine.

• Accès à la programmation

À partir de la fonction Veille du chauffage, appuyez sur M pendant 5 secondes pour entrer dans le mode programmation.

Schéma d'enchaînement des réglages :

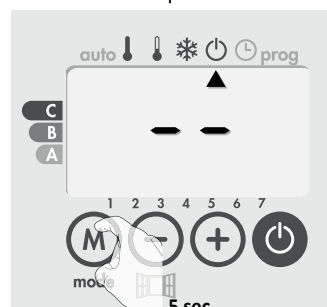


• Mise à l'heure et réglage du jour

Dans ce mode, vous pouvez régler l'heure et le jour afin de programmer votre radiateur selon votre convenance.

- 1- A partir de la fonction Veille du chauffage, appuyez sur M pendant 5 secondes.

Le curseur se positionne sur le mode Mise à l'heure et réglage du jour.

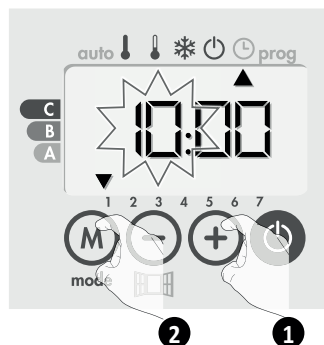


- 2- Réglez avec $\ominus$ ou $\oplus$.

Les deux chiffres de l'heure clignotent.

Pour faire défiler rapidement les heures, maintenez appuyé $\ominus$ ou $\oplus$.

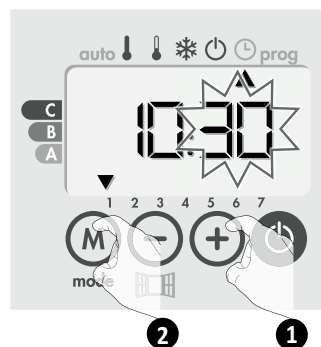
Validez en appuyant sur M .



- 3- Les deux chiffres des minutes clignotent.

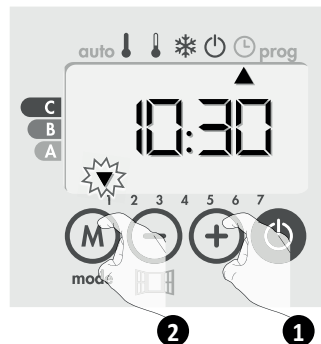
Réglez les minutes avec $\ominus$ ou $\oplus$.

Validez en appuyant sur M .



- 4- Le curseur situé au dessus du 1 représente le Lundi. Réglez le jour avec $\ominus$ ou $\oplus$.

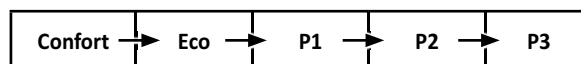
Validez en appuyant sur M .



- 5- Pour sortir du mode Mise à l'heure et réglage du jour, appuyez sur M .

• Choix des programmes

Schéma d'enchaînement des programmes :



Le produit est livré par défaut en Confort permanent pour tous les jours de la semaine.

• Présentation des programmes

- **Confort** : votre radiateur fonctionne en Confort permanent pour les 24h de la journée sélectionnée.

Note : Vous pouvez régler la température de consigne Confort (voir réglage de la température Confort page 9).

- **Éco** : votre radiateur fonctionne en Éco permanent pour les 24h de la journée sélectionnée.

Note : Vous pouvez régler le niveau d'abaissement Éco (voir Réglage du niveau d'abaissement Éco page 14).

- **P1** : votre radiateur fonctionne en mode Confort de 6h à 22h (Éco de 22h à 6h).

- **P2** : votre radiateur fonctionne en mode Confort de 6h à 9h et de 16h à 22h (Éco de 9h à 16h et de 22h à 6h).

- **P3** : votre radiateur fonctionne en mode Confort de 6h à 8h, de 12h à 14h et de 18h à 23h (Éco de 23h à 6h, de 8h à 12h et de 14h à 18h).

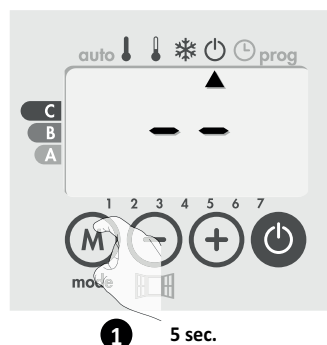
• Modifications éventuelles des programmes

Si les horaires par défaut de P1, P2 et P3 ne vous conviennent pas, vous avez la possibilité de les modifier.

Modification de P1, P2 ou P3.

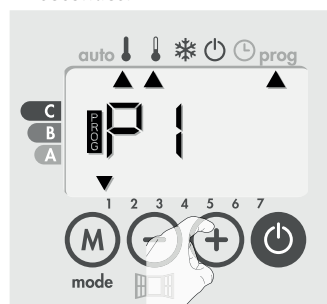
Si vous modifiez les horaires de P1, P2 et P3, les horaires sont modifiés pour tous les jours de la semaine où P1, P2 et P3 sont affectés.

- 1- A partir de la fonction Veille du chauffage, appuyez 5 secondes sur (M). Une fois le curseur positionné sous le symbole mise à l'heure ⌚, effectuez un nouvel appui court sur (M). Appuyez sur (-) ou (+). L'indicateur Programmation s'affiche.

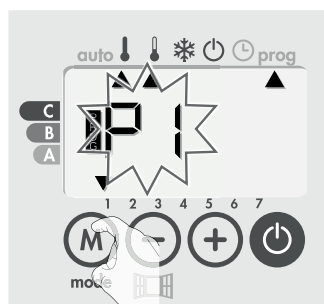


1 5 sec.

- 2- Avec (-) ou (+), choisissez P1. P1 clignote. Pour modifier, maintenez la touche (M) appuyée pendant 5 secondes.



1



2 5 sec.

- 3- L'heure de départ de P1 (par défaut 6 h) clignote. Avec (-) ou (+), vous pouvez modifier cet horaire par intervalle de 30 minutes. Validez en appuyant sur (M).



1



2

- 4- L'heure de fin de P1 (par défaut 22h) clignote. Avec (-) ou (+), vous pouvez modifier cet horaire par intervalle de 30 minutes. Validez en appuyant sur (M).



1



2

- 5- Appuyez successivement sur (M) pour sortir du mode Programmation et retourner au mode Auto.

Remarque : sans action sur les touches, le retour sur le mode Auto se fait automatiquement au bout de quelques minutes.

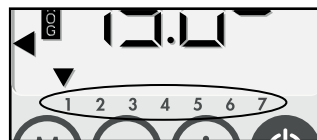
• Choix et affectation des programmes

Informations préalables :

Zone afficheur

Correspondance des jours/chiffres

Lundi	1
Mardi	2
Mercredi	3
Jeudi	4
Vendredi	5
Samedi	6
Dimanche	7



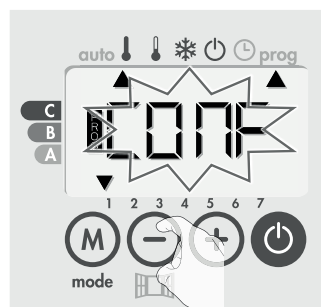
- 1- Si vous venez de régler l'heure et le jour, le curseur se positionne automatiquement sous **PROG** et les jours de la semaine défilent avec le programme qui leur est affecté par défaut c'est à dire en Confort "CONF" tous les jours.

Si vous êtes en mode Auto, Confort, Éco ou Hors-gel, sélectionnez la fonction Veille du chauffage, puis appuyez 5 secondes sur (M). Une fois le curseur positionné sous le symbole mise à l'heure ⌚, effectuez un nouvel appui court sur (M).

- 2- Appuyez sur (-) ou (+).

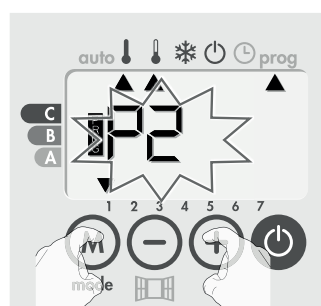
Le programme affecté pour le jour 1 (1=lundi ... 7=dimanche) clignote.

L'indicateur Programmation s'affiche.



- 3- Choisissez le programme que vous désirez pour ce jour avec (-) ou (+).

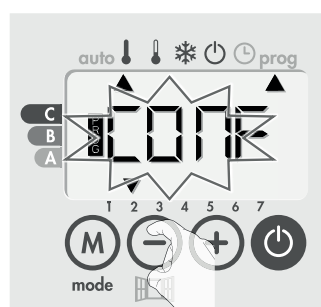
Validez en appuyant sur (M).



2

1

- 4- Le programme affecté pour le 2ème jour (c'est à dire le mardi) clignote. Renouvelez l'opération décrite précédemment (paragraphe 3) pour chaque jour de la semaine.



- 5- Une fois la programmation des jours effectuée, validez en appuyant sur (M). Les jours de la semaine défilent successivement avec les programmes que vous leur avez affectés (P1, P2, P3, CONF ou ECO).

Pour sortir du mode Programmation, appuyez sur (M).

● Vérification des programmes affectés

- A partir de la fonction Veille du chauffage, appuyez sur (M) pendant 5 secondes. Appuyez une 2ème fois sur (M), le programme sélectionné pour chaque jour de la semaine (Confort, Eco, P1, P2 ou P3) défile devant vous.
- Pour sortir de la visualisation des programmes, appuyez sur (M).

● Dérogation manuelle et temporaire à un programme en cours

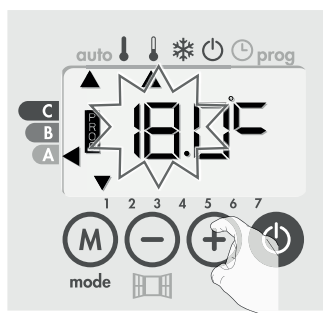
Cette fonction permet de modifier temporairement la consigne du mode Eco jusqu'au prochain changement programmé de température ou au passage à 00h00 de l'horloge.

Exemple :

- 1- L'appareil est en mode Auto, le programme en cours est Éco 15,5°C.



- 2- En appuyant sur (-) ou (+), vous pouvez modifier temporairement la consigne de température à 18°C par exemple.



- 3- Cette modification s'annulera automatiquement au prochain changement de programme ou au passage à 00h00 de l'horloge.

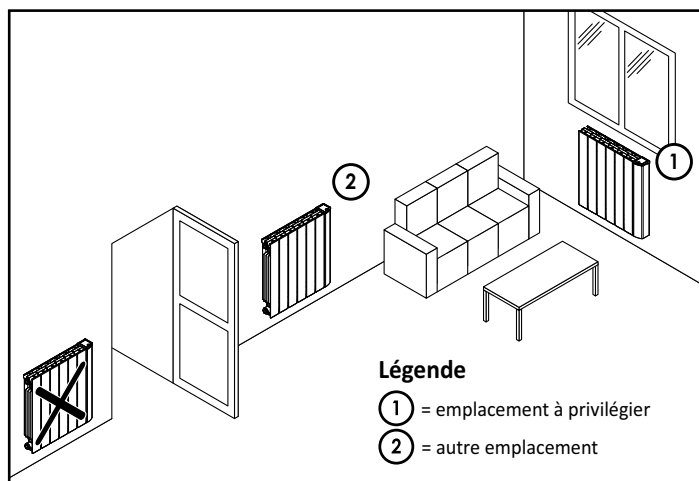


PACK + : DÉTECTION D'OUVERTURE DE FENÊTRE, ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

● Informations importantes concernant la détection d'ouverture de fenêtre :

Important : La détection d'ouverture de fenêtre est sensible aux variations de température. L'appareil réagit donc aux ouvertures de fenêtre en fonction de différents paramètres : température de consigne réglée, chute et remontée de température dans la pièce, température extérieure, position de l'appareil dans la pièce...

Dans le cas d'installation d'un appareil à proximité d'une porte d'entrée, la détection d'ouverture de fenêtre pourrait être perturbée par les courants d'air occasionnés par les ouvertures de cette porte. Si cela pose problème, nous vous conseillons de désactiver le mode automatique de détection d'ouverture de fenêtre (voir page 15). Vous pouvez, en revanche, utiliser l'activation manuelle (voir ci-dessous).



● Présentation

Cycle d'abaissement de température par mise en Hors-gel pendant l'aération d'une pièce par ouverture de fenêtre. La détection d'ouverture de fenêtre est possible à partir des modes Auto, Confort et Éco. Deux modes d'activation sont possibles :

- **Activation automatique**, le cycle d'abaissement de température est déclenché lorsque les radiateurs détectent une variation de température.
- **Activation manuelle**, le cycle d'abaissement de température est déclenché par appui sur une touche.

● Activation automatique (activée par défaut) :

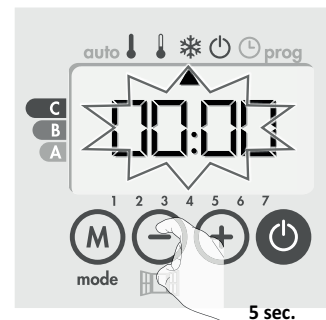
Pour désactiver ce mode, voir page 15.

L'appareil détecte une chute de température. L'ouverture d'une fenêtre, d'une porte donnant sur l'extérieur, peut occasionner cette chute de température.

Note : La différence entre la température de l'air provenant de l'extérieur et celle de l'intérieur doit occasionner une chute de température significative pour être perceptible par l'appareil. Cette détection de chute de température enclenche le passage en mode Hors-gel.

● Activation manuelle :

Par un appui supérieur à 5 secondes sur (-), l'appareil passe en mode Hors-gel.



● Compteur de la durée de mise en Hors-gel

Lorsque l'appareil procède à un cycle d'abaissement de température par ouverture de fenêtre, un compteur de la durée de mise en Hors-gel apparaît sur l'écran pour visualiser la durée du cycle. Le compteur se remet automatiquement à zéro à la prochaine mise en Hors-gel par ouverture de fenêtre (activation automatique ou manuelle).

● Arrêt du cycle de mise en Hors-gel

Un appui sur une des touches du clavier interrompt le cycle de mise en Hors-gel.

Note : si une remontée en température suffisante est perçue, l'appareil peut retourner dans le mode d'origine (mode actif avant la détection d'ouverture de la fenêtre).

INFORMATIONS SUR LA COMMANDE À DISTANCE PAR FIL PILOTE

• Présentation

Votre appareil de chauffage peut être raccordé par le biais du fil pilote à un gestionnaire d'énergie externe (centrale de programmation, délesteur etc...). Dans ce cas, les ordres véhiculés sur le fil pilote ne sont pris en compte qu'en mode Auto exclusivement.

De façon générale, le fil pilote permet d'imposer de manière externe un abaissement de la consigne de température, combiné avec la programmation interne.

Si plusieurs demandes d'abaissement apparaissent simultanément, la priorité est donnée à la consigne de température la plus basse, permettant ainsi de maximiser les économies (voir informations sur les priorités des différents modes en bas de cette page).

Ci-dessous les différentes vues de l'afficheur pour chaque commande par fil pilote.



Fil pilote = Confort



Fil pilote = Éco
Confort - 3,5°C



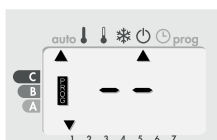
Fil pilote = Éco - 1
Confort - 1°C



Fil pilote = Éco - 2
Confort - 2°C



Fil pilote = Hors-gel



Fil pilote = Arrêt (Veille)

• Dérogation à un ordre provenant d'un gestionnaire d'énergie par le fil pilote

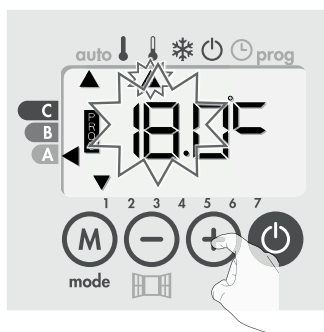
Cette fonction permet de modifier la température de consigne temporairement jusqu'au prochain ordre envoyé par la centrale ou au passage à 00h00 de l'horloge.

Exemple :

- 1- L'appareil est en mode Auto. La centrale de programmation envoie un ordre Éco 15,5°C.



- 2- En appuyant sur et , vous pouvez modifier temporairement la consigne de température à 18°C par exemple.



- 3- Cette modification s'annulera automatiquement au prochain ordre envoyé par la centrale ou au passage à 00h00 de l'horloge.



INFORMATIONS SUR LES PRIORITÉS ENTRE LES DIFFÉRENTS MODES

• Principe

En mode Confort, Éco et Hors-gel, seuls les ordres du détecteur d'ouverture de fenêtre seront pris en compte.

En mode Auto, le radiateur peut recevoir des ordres différents provenant :

- de la programmation hebdomadaire et journalière intégrée (ordres Confort ou Eco) ;
- du fil pilote 6 ordres, si celui-ci est raccordé à un gestionnaire d'énergie par exemple ;
- du détecteur d'ouverture de fenêtre.

D'une façon générale, c'est l'ordre reçu le plus bas qui l'emporte.

En cas de détection d'ouverture de fenêtre, le passage en mode hors-gel est prioritaire sauf si un ordre de délestage est présent sur le fil pilote.

• Exemples

- + Programmation hebdomadaire et journalière = Confort
- + Fil pilote 6 ordres = Éco

= Éco



- + Programmation hebdomadaire et journalière = Confort
- + Fil pilote 6 ordres = Éco
- + Détecteur d'ouverture de fenêtre = Hors-gel

= Hors-gel





RÉGLAGES AVANCÉS

(EXPLOITANTS OU UTILISATEURS AVERTIS)



PACK + : MODIFICATIONS, RESTRICTIONS DES RÉGLAGES TEMPÉRATURES, ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

• Limitation de la température de consigne Confort

Vous pouvez limiter la plage de réglage de la température de consigne en mettant en place une butée maximale et/ou minimale empêchant toute modification involontaire de la température au-delà de celles(s)-ci.

Le réglage de la limite de température de consigne n'est accessible qu'à partir du mode Confort.

Pour procéder au réglage :

- 1- Sélectionnez le mode Confort à l'aide de la touche (M).



- 2- Appuyez simultanément sur (M) et (+) pendant 8 secondes.



• Limitation de la température basse

Mise en place d'une butée minimale empêchant de baisser la température de consigne en dessous de celle-ci. La butée minimale est pré-réglée à 7°C. Vous pouvez la faire varier de 7°C à 15°C par intervalle de 1°C.

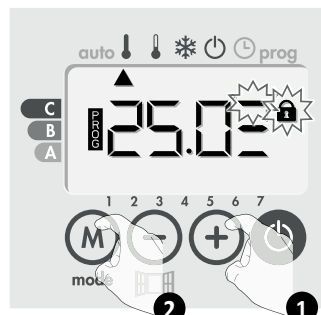
Pour modifier la butée minimale, appuyez sur (-) ou (+) puis validez en appuyant sur (M).

Si vous ne souhaitez pas la modifier, appuyez sur (M) : l'appareil vous propose automatiquement de régler la butée maximale.



• Limitation de la température haute

Mise en place d'une butée maximale empêchant d'augmenter la température de consigne au dessus de celle-ci. La butée maximale est pré-réglée à 30°C. Vous pouvez la faire varier de 19°C à 30°C par intervalle de 1°C. Si vous ne souhaitez pas la modifier, appuyez sur (M) pour sortir du réglage et revenir au mode Confort.



Pour modifier la température de consigne maximale, appuyez sur (-) ou (+). Appuyez sur la touche (M) pour valider et sortir du réglage.

• Réglage du niveau d'abaissement Éco

L'abaissement est pré-réglé à -3,5°C par rapport à la température de consigne Confort, vous pouvez le faire varier de -1°C à -8°C par intervalle de 0,5°C.

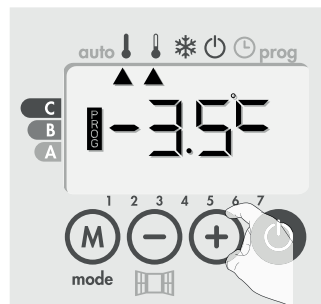
Important : quel que soit le niveau d'abaissement réglé, la température de consigne Éco ne dépassera jamais les 19°C.

- 1- Par appuis successifs sur (M), positionnez le curseur sur le mode Éco.

- 2- Appuyez sur (M) et (+) simultanément pendant 8 secondes pour entrer en mode réglage.



- 3- Appuyez sur (-) ou (+) pour afficher la valeur souhaitée.



- 4- Pour valider, appuyez sur (M).



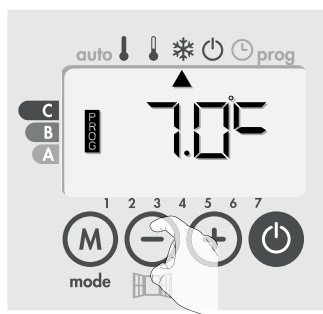
● Réglage de la température de consigne Hors-gel

Votre radiateur est pré-réglé à 7°C, vous pouvez faire varier la valeur de la consigne Hors-gel de 5°C à 15°C par intervalle de 0,5°C.

- 1- Par appuis successifs sur (M), positionnez le curseur sur le mode Hors-gel.
- 2- Appuyez sur (M) et (+) simultanément pendant 8 secondes pour entrer en mode réglage.



- 3- Appuyez sur (-) ou (+) pour afficher la valeur souhaitée.



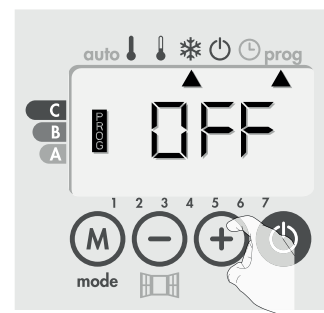
- 4- Pour valider, appuyez sur (M).



- 3- Appuyez sur (-) ou (+).

On = mode automatique activé.

OFF = mode automatique désactivé.



- 4- Appuyez sur (M) pour valider.

Remarque : Même si le mode automatique est désactivé, vous avez toujours la possibilité d'utiliser le mode manuel (voir page 12 chapitre Activation manuelle).



PACK + : CODE PIN DE VERROUILLAGE

● Présentation

Votre appareil de chauffage est protégé par un code de sécurité contre toute utilisation non autorisée. Le code PIN (Personal Identity Number - numéro d'identification personnel) est un code à quatre chiffres personnalisable qui, lorsqu'il est activé, interdit l'accès aux réglages suivants :

- Sélection du mode Confort : Accès au mode Confort interdit, seuls les modes Auto, Éco et Hors-gel sont accessibles.
- Modification des butées minimale et maximale de la plage de consigne Confort (la modification de la température Confort n'est donc pas possible en dehors de la plage de réglage autorisée).
- Modification de la programmation.
- Paramétrage de la détection d'ouverture de fenêtre.
- Réglage du niveau d'abaissement Éco.
- Réglage de la température de consigne Hors-gel.
- Etalonnage de la sonde de température ambiante.

Lors de la première utilisation de la protection « verrouillage par code PIN », 3 étapes importantes sont nécessaires :

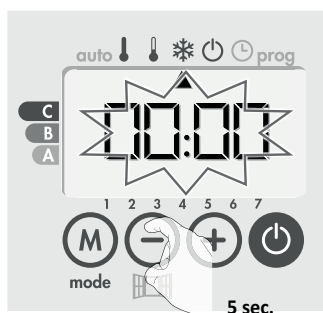
- 1 - **Initialisation du code PIN**, saisir le code PIN par défaut (0000) pour accéder à la fonction.
- 2 - **Activation du code PIN** pour verrouiller les réglages qui seront protégés par code PIN.
- 3 - **Personnalisation du code PIN**, remplacer (0000) par son code personnalisé à quatre chiffres.

PARAMÉTRAGE DE LA DETECTION D'OUVERTURE DE FENÊTRE

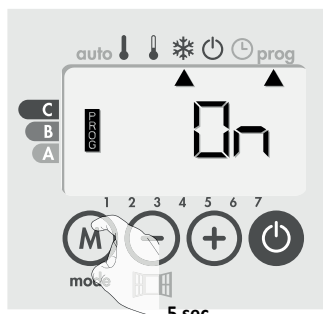
● Activation/désactivation du mode automatique

Depuis les modes Auto, Confort ou éco :

- 1- Appuyez sur (-) pendant 5 secondes.
L'afficheur clignote et le compteur de la durée de mise en Hors-gel s'affiche.



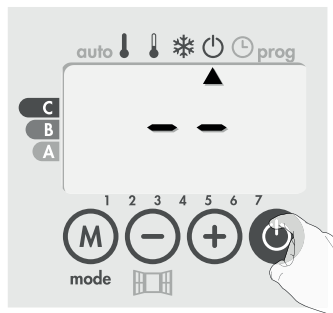
- 2- Appuyez sur (M) pendant 5 secondes pour entrer en mode réglage de la détection d'ouverture de fenêtre.



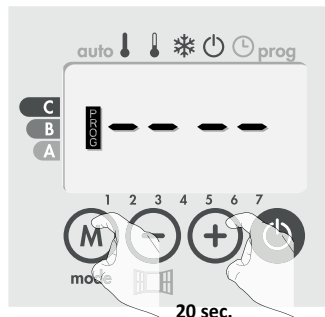
● Initialisation du code PIN

Par défaut, le code PIN n'est pas activé. Son paramétrage n'est accessible qu'à partir de la fonction Veille du chauffage.

- 1- Sélectionnez la fonction Veille du chauffage à l'aide de la touche .

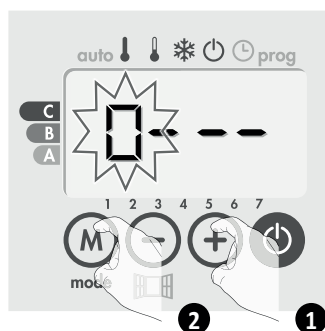


- 2- Appuyez simultanément sur  et  pendant au moins 20 secondes.



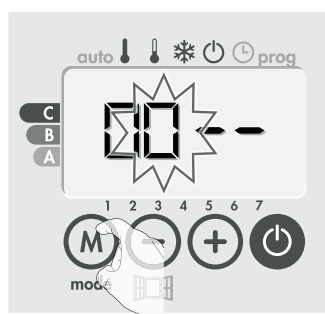
- 3- Le code PIN enregistré par défaut est 0000.

A l'aide de  ou  sélectionnez le chiffre 0. Celui-ci clignote, validez en appuyant sur .



- 4- Pour les chiffres restants, sélectionnez le chiffre 0 par appui sur .

Lorsque 0000 s'affiche, appuyez une nouvelle fois sur  pour valider.



Le code PIN est initialisé, l'appareil vous propose automatiquement le réglage suivant : activation du code PIN.

● Activation/Désactivation du code PIN

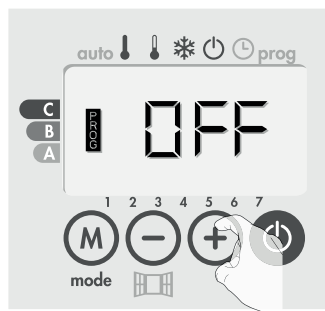
- 1-  apparaît sur l'afficheur.

Appuyez sur  ou  pour activer le code PIN.

 apparaît sur l'afficheur.

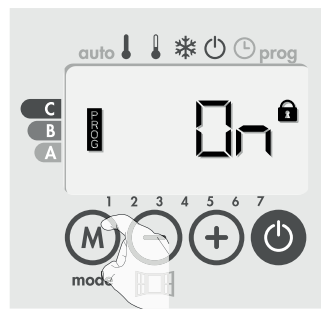
 = code PIN activé

 = code PIN désactivé



- 2- Appuyez sur  pour valider et retourner à la fonction Veille du chauffage.

Le code PIN est désormais activé. Toute modification des réglages listés ci-contre dans "Présentation" est impossible.



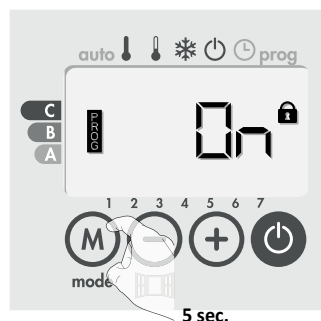
● Personnalisation du code PIN

Si vous venez d'activer le code PIN, suivez les étapes décrites ci-dessous.

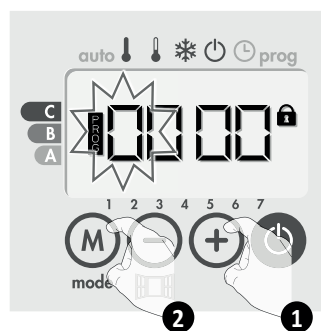
Sinon, vous devez reproduire les étapes 1,2,3 et 4 d'initialisation ainsi que les étapes 1et 2 d'activation avant de le personnaliser.

En effet, la personnalisation ne peut être faite qu'après avoir initialisé et activé le code PIN.

- 1- Lorsque  s'affiche, appuyez sur  pendant au moins 5 secondes.



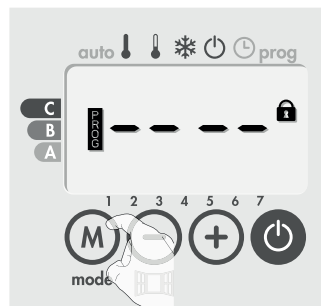
- 2- Le code 0000 s'affiche et le 1^{er} chiffre clignote. A l'aide de  ou , sélectionnez le chiffre souhaité puis appuyez sur  pour le valider. Procédez de la même manière pour les 3 chiffres restants.



- 3- Appuyez sur  pour valider. Le nouveau code est désormais enregistré.

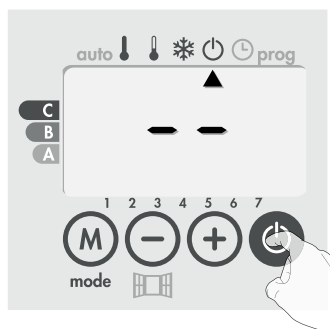


- 4- Appuyez sur  une nouvelle fois pour sortir du mode de paramétrage du code PIN et revenir à la fonction Veille du chauffage.

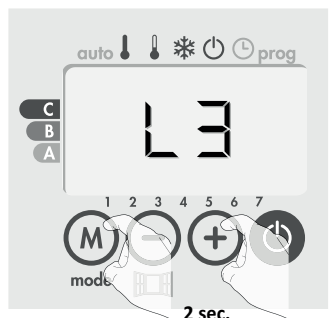


RÉTRO-ÉCLAIRAGE

- 1- Sélectionnez la fonction Veille du chauffage en appuyant sur .



- 2- Appuyez simultanément sur  et  pendant 2 secondes puis relâchez. Vous êtes en mode réglage du rétro-éclairage.



- 3- Trois modes vous sont proposés :

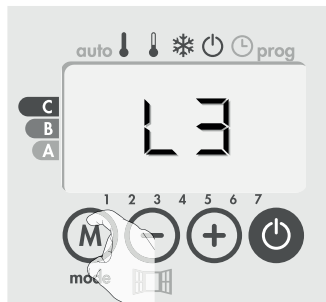
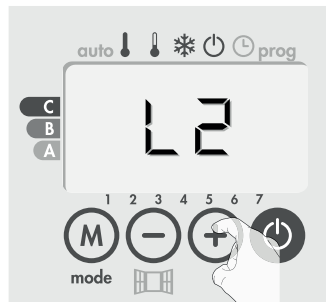
L1 = rétro-éclairage temporisé : l'écran s'allume lors d'un appui sur une touche.

L2 = rétro-éclairage permanent : l'écran reste tout le temps allumé.

L3 = dans cette version, l'appareil fonctionnera selon le mode L1.

Le mode L3 est réglé par défaut.

Appuyez sur la touche  ou  pour choisir le mode de réglage que vous souhaitez.



- 4- Appuyez sur  pour valider et sortir du réglage.

RETOUR AUX RÉGLAGES USINE

Pour un retour aux réglages d'usine, vous devez maintenir appuyé simultanément pendant 8 secondes les touches ,  et .

- Si la protection par code PIN est activée, les paramètres suivants sont ré-initialisés :

Paramètres	Valeurs usine
Température de consigne Confort	19°C
Niveau d'abaissement Éco	-3,5°C
Température de consigne Hors-gel	7°C

- Si la protection par code PIN est désactivée, les paramètres suivants sont ré-initialisés :

Paramètres	Valeurs usine
Fonctionnement	
Température de consigne Confort	19°C
Niveau d'abaissement Éco	-3,5°C
Température de consigne Hors-gel	7°C
Mode de fonctionnement actif	Auto
Compteur de consommation d'énergie	0 kWh
Verrouillage clavier	Désactivé
Programme actif	Confort permanent
Programme P1	Confort de 06h à 22h
Programme P2	Confort de 06h à 09 h et de 16h à 22h
Programme P3	Confort de 06h à 08h, de 12h à 14h et de 18h à 23h
Réglages avancés	
Butée minimale de température de consigne Confort	7°C
Butée maximale de température de consigne Confort	30°C
Détection automatique d'ouverture de fenêtre	Activée
Rétro-éclairage	L3 (temporisé)
Protection par code PIN	Désactivée
Valeur du code PIN	0000



RÉGLAGES EXPERTS (RÉSERVÉS À L'INSTALLATEUR)

ÉTALONNAGE DE LA SONDE DE TEMPÉRATURE AMBIANTE

- Présentation

Important : cette opération est réservée aux installateurs professionnels uniquement, toute modification erronée entraînerait des anomalies de régulation.

Dans quel cas ? Si la température obtenue dans la pièce (par un thermomètre fiable) est différente d'au moins 1 ou 2 degrés de la température de consigne que vous demandez sur le radiateur.

L'étalonnage permet d'agir uniquement sur la mesure de la température par la sonde de l'appareil de façon à compenser un écart éventuel, de +5°C à -5°C par pas de 0,1°C.

Important : Avant de procéder à l'étalonnage, il est conseillé d'attendre 4h après une modification de la température de consigne pour être sûr que la température ambiante soit stabilisée.

- Étalonnage de la sonde

- 1- Si l'écart de température est négatif, exemple :

Température de consigne (ce que vous souhaitez) = 20°C.

Température ambiante (ce que vous lisez sur un thermomètre fiable) = 18°C.

Écart mesuré = - 2°C.

Pour corriger l'écart, maintenez appuyé simultanément pendant 30 secondes les touches  et .

Lecture de la température sonde = 24°C.

(La température mesurée est souvent différente et plus élevée que la température de consigne).



Diminuez de 2°C la température mesurée par la sonde à l'aide de la touche .

Dans notre exemple la température mesurée par la sonde passe de 24°C à 22°C.



2- Si l'écart de température est positif, exemple :

Température de consigne (ce que vous souhaitez) = 19°C.

Température ambiante (ce que vous lisez sur un thermomètre fiable) = 21°C.

Écart mesuré = +2°C.

Pour corriger l'écart, maintenez appuyé simultanément pendant 30 secondes les touches  et .

Lecture de la température sonde = 21°C.

(La température mesurée est souvent différente et plus élevée que la température de consigne).



Augmentez de 2°C la température mesurée par la sonde à l'aide de la touche .

Dans notre exemple la température mesurée par la sonde passe de 21°C à 23°C.

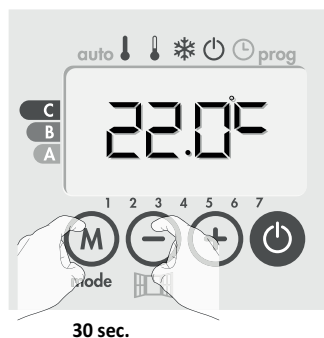


Validez par un appui sur  pour mémoriser la nouvelle valeur et ressortir du mode.

● Remise à zéro de l'étalonnage de la sonde

Pour mettre la valeur de la correction à "0", procédez comme suit :

- 1- Maintenez appuyé simultanément pendant 30 secondes les touches  et .
- 2- Lorsque la température relevée par la sonde s'affiche, effectuez un appui sur  ou  pendant au moins 3 secondes.



- 3- Appuyez sur  pour sortir du mode Étalonnage de la sonde.

DÉLESTAGE ET COUPURE D'ALIMENTATION

DÉLESTAGE PAR FIL PILOTE UNIQUEMENT

Un gestionnaire d'énergie ou un délesteur évite en cas de surconsommation un déclenchement du disjoncteur général (exemple : fonctionnement simultané de vos différents appareils électroménagers et autres). Cela vous permet de réduire la puissance souscrite et donc d'optimiser votre abonnement avec votre fournisseur d'énergie.

Les appareils de chauffage NEOMITIS sont conçus pour fonctionner avec les **systèmes de délestage par fil pilote uniquement**.

Les ordres envoyés par le fil pilote sont exécutés par l'électronique de gestion de l'appareil qui appliquera la consigne correspondant à l'ordre envoyé. L'ordre Arrêt (veille) correspond au délestage, à réception de cet ordre, l'appareil passe en "Veille du chauffage" et revient ensuite au mode initial.

AUTRE TYPE DE COMMANDE À DISTANCE PAR COUPURE D'ALIMENTATION



Important : L'alimentation du produit ne devrait être interrompue qu'en cas d'intervention sur l'installation électrique. La fonction délestage ne doit pas être réalisée par un système additionnel de coupure mécanisée (contacteur,...) de l'alimentation. Contrairement à la commande par fil pilote, le délestage

par coupure mécanisée fréquente de l'alimentation peut provoquer une dégradation de l'appareil, selon la qualité des éléments de commutation employés. Ce type de détérioration ne serait pas pris en charge par la garantie du fabricant.

Si des mises à l'arrêt ou en veille à distance doivent être opérées de manière fréquente, il est impératif d'utiliser le fil pilote (voir paragraphe précédent Délestage par fil pilote uniquement).

EN CAS DE COUPURE DE COURANT, RÉSERVE DE MARCHÉ

- Pour les coupures inférieures à 16h, l'appareil redémarre tout seul, et vous n'avez rien à faire. L'ensemble des paramètres de réglage ainsi que l'horloge sont sauvegardés. Au retour du courant, l'appareil retrouvera tous les réglages effectués avant l'interruption (température de consigne, mode de fonctionnement, programmes, etc) et la valeur de l'horloge. Il redémarrera dans le mode qui était actif avant l'interruption.
- Pour les coupures supérieures à 16h, vérifiez la mise à l'heure. Tous les autres réglages effectués sont automatiquement sauvegardés et ce, de façon permanente.



QUE FAIRE EN CAS DE PROBLÈMES

AIDE AU DIAGNOSTIC

● Corps de chauffe

L'appareil ne chauffe pas :

- Vérifiez la position du disjoncteur/fusible de protection de l'alimentation sur votre tableau électrique.
- Vérifiez le mode de fonctionnement actif (voir page 8), vous pouvez être en "Veille du chauffage" ou en mode Auto avec un ordre arrêt imposé par le gestionnaire d'énergie (voir page 13).
- Vérifiez la température de la pièce à l'aide d'un thermomètre : si elle est élevée, l'appareil a atteint la température de consigne souhaitée, il est donc normal qu'il ne chauffe plus.
- Coupez l'alimentation du produit pendant 5 secondes en actionnant le disjoncteur du circuit d'alimentation au tableau électrique.

La température ambiante n'est pas suffisante l'appareil ne chauffe pas assez :

- Vérifiez le mode de fonctionnement actif (voir page 8) vous pouvez être en mode Éco, Hors-gel, en fonction Veille du chauffage ou en mode Auto avec un abaissement imposé par la programmation intégrée ou le gestionnaire d'énergie. Passez en mode Confort permanent.
- Vérifiez la consigne de température active et augmentez la si besoin (voir page 9).
- Vérifiez le réglage de la limite de température de consigne (voir page 14).
- Si le problème persiste, vérifiez le dimensionnement du radiateur par rapport à la dimension et à l'isolation de la pièce.

L'appareil chauffe en permanence et est très chaud en surface.

- Vérifiez que l'appareil ne soit pas influencé par un courant d'air.
- Vérifiez que la température de consigne n'ait pas été modifiée.
- En fonctionnement, il est normal que la surface de l'appareil soit chaude, la température maximale de surface étant limitée.
- Si le problème persiste, vérifiez le dimensionnement du radiateur par rapport à la dimension et à l'isolation de la pièce.

Plusieurs situations peuvent générer un léger claquement métallique.

- L'appareil est fixé sur une paroi irrégulière.
- L'appareil est fixé sur une paroi non isolée.
- L'appareil est dans un courant d'air froid.
- L'appareil est mal positionné dans les pattes de fixation.
- Mise en chauffe ou changement brutal de température.

Important : le déclenchement du limiteur thermique interne suite à un recouvrement de l'appareil n'est pas couvert par la garantie.

● Régulation

La température ambiante est inférieure à la température de consigne :

- Vérifiez la programmation. Vous êtes peut-être dans une période Éco programmée.
- Vérifiez que l'heure indiquée corresponde à l'heure courante.
- Sinon, coupez l'alimentation du produit pendant 5 secondes en actionnant le disjoncteur du circuit d'alimentation au tableau électrique puis réenclenchez.

La température ambiante mesurée par un thermomètre ne correspond pas à la température de consigne après plusieurs heures.

- Un décalage est toujours possible, vous pouvez affiner le réglage de l'appareil (voir page 17).

L'appareil ne chauffe plus alors que le témoin de chauffe est allumé :

- Le témoin de chauffe est allumé sur l'écran, l'appareil reste froid, contactez votre revendeur.

Après une chute de température consécutive à l'ouverture d'une fenêtre, l'appareil ne passe pas en mode Hors-gel :

- Vérifiez que le mode automatique de la détection d'ouverture de fenêtre est bien activé (voir page 15).
- Vérifiez l'emplacement de votre radiateur (voir page 12).
- Vérifiez que l'écart de température entre l'air de la pièce et l'air de l'extérieur est significatif.

L'appareil passe automatiquement en mode Éco ou Hors-gel fenêtres fermées :

- Si l'appareil est relié à une centrale de programmation par fil pilote, vérifiez la programmation de la centrale.

- Désactivez le mode automatique de détection d'ouverture de fenêtre (voir page 15).

L'appareil est en mode Auto, piloté à distance par un gestionnaire d'énergie ou programmeur mais les ordres de programmation ne sont pas exécutés par l'appareil :

- Vérifiez que le gestionnaire d'énergie ou le programmeur est en bon état de marche, vous reporter à sa notice d'utilisation.
- Changez les piles du gestionnaire d'énergie ou du programmeur si celui-ci en comporte.

Aucun symbole n'apparaît sur l'afficheur.

- Vérifiez la position du disjoncteur/fusible de protection de l'alimentation sur votre tableau électrique.

Vous souhaitez augmenter ou diminuer la température de consigne mais l'appui sur une touche du clavier est sans effet.

- Si le symbole cadenas est affiché, le verrouillage clavier est activé. Déverrouillez le clavier comme indiqué dans la notice, paragraphe sécurité enfants (voir page 10).
- Vérifiez les modifications, restrictions des réglages température (voir page 14).

Vous vous êtes trompés dans le paramétrage des réglages avancés :

- Retournez simplement au paramétrage usine comme expliqué, paragraphe "Retour aux réglages usine" (voir page 17). Ceci effacera les éventuels programmes que vous auriez implémentés.

Si le problème persiste, contactez votre revendeur.



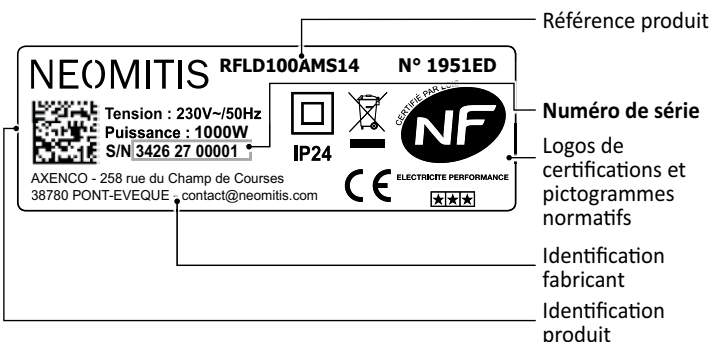
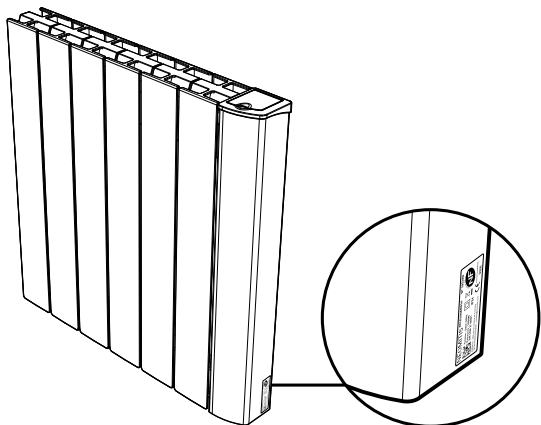
INFORMATIONS TECHNIQUES

ENTRETIEN

Avant toute action d'entretien, sélectionnez la fonction Veille du chauffage  par appui sur la touche  et attendez que l'appareil soit froid. L'appareil peut être nettoyé avec un chiffon humide ; ne jamais utiliser de produits abrasifs et de solvants.

ÉTIQUETTE PRODUIT

L'étiquette produit est la carte d'identité de votre appareil. Elle contient tous les renseignements nécessaires à sa traçabilité dans le temps.

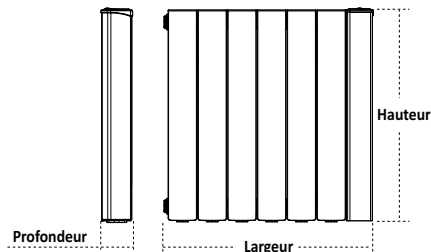


Important : le numéro de série permet au fabricant d'identifier votre appareil. Si vous contactez votre installateur au sujet du produit que vous venez d'acquérir, munissez vous préalablement des références de votre radiateur. **Veillez à conserver la notice même après l'installation du produit.**

CARACTÉRISTIQUES DIMENSIONNELLES

Références	Puissances (W)	Largeurs (mm)	Hauteurs (mm)	Prof* (mm)	Nbre d'éléments	Certification
RFLD030AMS14	300	405	580	80	4	 
RFLD050AMS14	500	405	580	80	4	
RFLD075AMS14	750	486	580	80	5	
RFLD100AMS14	1000	566	580	80	6	
RFLD125AMS14	1250	726	580	80	8	
RFLD150AMS14	1500	805	580	80	9	
RFLD200AMS14	2000	1045	580	80	12	

* Pour obtenir la profondeur des radiateurs Aloé digital posés, ajouter 45 mm à la valeur de leur profondeur.



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Caractéristiques générales :

- Tension de service : 230V +/-10 % AC 50Hz.
- Consommation en Veille du chauffage : <1W.
- Régulation électronique proportionnelle intégrale, à enclenchement par triac.
- Sécurité thermique : Les radiateurs sont équipés d'un dispositif protégeant l'appareil contre toute surchauffe.

Environnement :

- Sécurité : Classe II, IP24.
- Température stockage : -20°C à +60°C.

Fonctions :

- Plage de réglage de la température de consigne Confort de +7°C à +30°C.
- Sauvegarde des réglages utilisateurs en cas de coupure secteur.
- Programmation: affectation d'un profil Confort / Éco pour chaque jour de la semaine.
- 5 profils de programmation.
- Fil pilote 6 ordres.

Déclaration UE de conformité simplifiée :

Nous soussignés, AXENCO déclarons que les produits cités dans cette notice sont conformes aux directives 2014/35/UE, 2014/30/UE, 2011/65/UE et 2009/125/CE.

Le texte complet de la déclaration de conformité UE est disponible à l'adresse internet suivante : <https://www.neomitis.com/Declaration-CE-2125.html?lang=fr>



Le symbole,  apposé sur le produit, indique l'obligation de le retourner, en fin de vie, à un point de collecte spécialisé, conformément à la directive DEEE 2012/19/UE. En cas de remplacement, vous pouvez également le retourner à votre distributeur. En effet, ce produit n'est pas un déchet ménager ordinaire. Gérer ainsi la fin de vie, nous permet de préserver notre environnement, de limiter l'utilisation des ressources naturelles.



Points de collecte sur www.quefairemesdechets.fr
Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil !

EXIGENCES D'INFORMATIONS APPLICABLES AUX DISPOSITIFS DE CHAUFFAGE DÉCENTRALISÉS ÉLECTRIQUES

Coordonnées				Néomitis marque déposée d'AXENCO S.A.S 258 rue du Champ de Courses - 38780 PONT-EVEQUE contact@neomitis.com	
Références du modèle : RFLD030AMS14 / RFLD050AMS14 / RFLD075AMS14 / RFLD100AMS14 / RFLD125AMS14 / RFLD150AMS14 / RFLD200AMS14					
Élément	Symbole	Valeur	Unité	Élément	Unité
Puissance thermique				Type de contrôle de la puissance thermique / de la température de la pièce	
Puissance thermique nominale	P_{nom}	0.300/0.500/0.750/ 1.000/1.250/1.500/ 2.000	kW	Contrôle de la puissance thermique à un palier, pas de contrôle de la température de la pièce	non
Puissance thermique minimale (indicative)	P_{min}	0.000	kW	Contrôle à deux ou plusieurs paliers manuels, pas de contrôle de la température de la pièce	non
Puissance thermique maximale continue	$P_{max.c}$	0.300/0.500/0.750/ 1.000/1.250/1.500/ 2.000	kW	Contrôle de la température de la pièce avec thermostat mécanique	non
Consommation				Contrôle électronique de la température de la pièce	non
En mode arrêt	P_o	N.A	W	Contrôle électronique de la température de la pièce et programmeur journalier	non
En mode veille	P_{sm}	0,90	W	Contrôle électronique de la température de la pièce et programmeur hebdomadaire	oui
En mode ralenti	P_{idle}	N.A	W	Autres options de contrôle	
En mode veille avec maintien de la connexion au réseau	P_{nsm}	N.A	W	Contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de présence	non
En mode veille avec affichage d'une information ou d'un état	oui			Contrôle de la température de la pièce, avec détecteur de fenêtre ouverte	oui
Efficacité énergétique saisonnière pour le chauffage des locaux en mode actif	$\eta_{s,on}$	49,5	%	Option contrôle à distance	non
				Contrôle adaptatif de l'activation	non
				Limitation de la durée d'activation	non
				Capteur à globe noir	non
				Fonctionnalité d'auto-apprentissage	non
				Exactitude des réglages	oui

GARANTIE LÉGALE (EXTRAIT DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE)

Article 6 – Garantie :

6.1. Garantie des vices apparents - Principe : Nos produits doivent être vérifiés par le client à leur livraison. Toute réclamation, réserve ou contestation relative aux manquants et vices apparents, doit être effectuée dans les conditions fixées dans les présentes CGV.

En cas de défauts apparents, les pièces défectueuses sont remplacées par nos soins, sous réserve de vérification des défauts allégués.

Nous ne sommes pas tenus responsables des manquements ou défauts apparents dont l'acheteur aurait eu connaissance avant la conclusion du contrat de vente.

Le client devra fournir toute justification quant à la réalité des défauts constatés (dossier, photographies, etc.), notre société se réservant le droit de procéder, directement ou indirectement, à toute constatation et vérification notamment sur place. La dénonciation des manquants ou défauts apparents au moment de la livraison, et révélés après la réception des produits, devra être formulée par le client par écrit dans un délai de 24 heures suivant la date à laquelle il aura découvert le manquant ou le défaut. Aucune dénonciation ne sera prise en compte si elle intervient plus de 8 jours francs à compter de la livraison des produits.

Après l'expiration de ce délai, le client ne pourra plus invoquer la non-conformité des produits pour défauts apparents ou manquants, ni opposer celle-ci en demande reconventionnelle pour se défendre à l'occasion d'une action en recouvrement de créances engagée par notre société.

6.2. Garantie des vices cachés : Notre société garantit ses produits contre les vices cachés existants au jour de la délivrance des produits, conformément à la loi dans les conditions suivantes. Notre garantie ne s'applique qu'aux produits qui sont devenus régulièrement la propriété de l'acheteur. Elle ne s'applique qu'aux produits entièrement fabriqués par notre société. Notre garantie concerne les vices cachés. Nos clients étant des professionnels, le vice caché s'entend d'un défaut rédhibitoire de construction du produit rendant ce dernier impropre à son usage et non susceptible d'être décelé par l'acheteur avant son utilisation. Par « impropre à son usage », il faut entendre que le vice empêche le matériel de fonctionner. Ainsi, la conception du produit n'est pas concernée par la garantie des vices cachés : nos clients sont réputés avoir reçu toutes les informations techniques relatives à nos produits. Nous ne couvrons pas les dysfonctionnements, les dommages et les usures résultant d'une adaptation ou d'un montage particulier ou anormal ou non, de nos produits. De même, l'allégation d'un dysfonctionnement ponctuel ou variable, d'un manque de confort, d'une insatisfaction sur le résultat obtenu, d'un défaut esthétique, notamment, ne sont pas concernés par la garantie des vices cachés. Le défaut n'est pas caché si, bien qu'inconnu de l'acheteur de bonne foi, il pouvait être découvert en procédant à des vérifications élémentaires.

Notre garantie se limite au remplacement ou à la réparation des pièces défectueuses. Elle ne donne pas lieu à indemnité.

6.3. Garantie contractuelle : Une garantie spécifique contractuelle pourra être donnée par notre société pour tel matériel. Elle sera alors strictement limitée aux mentions indiquées par nos soins.

6.4. Conditions de mise en jeu des garanties : Toute demande de prise en charge dans le cadre de la garantie doit être faite à l'aide de notre formulaire de demande de retour SAV. Toute réclamation devra être adressée par le Client au service après-vente du Fournisseur, sachant qu'aucune réclamation directe de l'utilisateur ne pourra être prise en compte. La demande de garantie sera prise en compte sur présentation de la facture d'achat datée. Il appartient à l'acheteur qui allègue d'un défaut, quel qu'il soit, d'apporter la preuve de son existence et de son caractère. Un dossier est transmis par l'acheteur à nos services. De même, toute demande de garantie devra être accompagnée de la justification qu'elle n'entre pas dans un de ces cas d'exclusions.

L'acheteur doit donner toute facilité pour procéder au constat de ces vices et pour y remédier. Il doit en outre s'abstenir absolument d'effectuer lui-même ou de faire effectuer par un tiers le remplacement des produits, à défaut, notre garantie ne serait pas due.

La prise en garantie se limite au seul échange ou à la réparation de la partie défectueuse. Si cela s'avère indispensable et après expertise des Services Techniques du Fournisseur, le remplacement de l'appareil complet sera effectué à titre de mesure provisoire. Cette mesure de remplacement prise à titre provisoire n'est en aucun cas une reconnaissance de responsabilité de notre part.

En cas de remplacement de la pièce défectueuse ou de l'appareil complet, les frais de transport, de dépose et de pose sont exclus de la garantie.

En cas de remplacement immédiat par mesure provisoire, le matériel défectueux devra parvenir à nos services dans les 15 jours calendaires du remplacement. A défaut, le matériel remplacé sera facturé.

Tout retour sera effectué dans un emballage adéquat, le matériel correctement calé. Les frais de retour sont à la charge du client. Aucun retour de pièce n'est accepté s'il n'a pas fait l'objet d'un accord préalable de notre SAV. Le client recevra une analyse de notre SAV en cas de conclusion de ce dernier à un retour non justifié.

La mise en jeu de la garantie exclut toute indemnité à titre de dommages et intérêts. L'installateur doit être assuré contre tous dégâts éventuels.

Par ailleurs, notre garantie cesse de plein droit dès lors que notre client ne nous a pas avertis du vice allégué dans un délai de 30 jours francs à partir des faits invoqués pour mise en jeu de notre garantie. Il lui incombe d'apporter la preuve des dates invoquées.

6.5. Exclusion spécifique à la garantie des défauts apparents : Les défauts et détériorations des produits livrés consécutifs à des conditions de transport, de stockage et/ou de conservation chez le client, notamment en cas d'un accident de quelque nature que ce soit, ne pourront ouvrir droit à la garantie due par notre société.

La garantie n'est pas due sur un matériel déjà revendu par notre acheteur.

6.6. Exclusions générales pour l'ensemble des garanties : Toute garantie quelle

qu'elle soit est exclue dès lors qu'il a été fait usage de nos produits dans des conditions d'utilisation ou de performances non prévues ou sortant d'un usage normal. Les garanties ne s'appliquent pas si les conditions suivantes n'ont pas été respectées, à savoir notamment :

- stockage à l'abri de l'humidité et des intempéries.

- mise en œuvre et installation selon les règles de l'art.

- utilisation en courant domestique 230V.

- utilisation conforme aux notices d'installation et d'utilisation du Fournisseur.

Les garanties ne s'appliquent pas aux dégradations éventuelles qui sont la conséquence d'une surtension ou d'autres anomalies des circuits d'alimentation et de distribution. Les garanties s'appliquent aux défauts de corrosion seulement si ces appareils sont utilisés conformément aux conditions habituelles de l'habitat individuel ou tertiaire ; notamment ils ne doivent pas être :

- soumis à une humidité ambiante intensive et permanente (piscines, etc.)

- nettoyés à l'aide de produits acides pouvant altérer leurs propriétés

L'évolution d'une nuance de teinte avec le temps est un phénomène normal et ne peut donner lieu à un recours en garantie.

Les garanties ne jouent pas si l'acquéreur ne peut justifier du complet règlement des fournitures et ou si les instructions d'installation et d'utilisation fournies par le vendeur n'ont pas été respectées et plus généralement si les dégâts évoqués résultent du fait de l'acheteur ou de ses préposés, de la force majeure ou d'un cas fortuit. Les garanties ne s'appliquent pas en cas de vice provenant soit de composants fournis par l'acheteur, soit d'une conception imposée par l'acheteur sans que le vendeur n'ait participé à cette conception du produit final, soit si le produit ne répond pas à des objectifs définis par le client et dont le vendeur n'aurait pas été informé.

Tout point non mentionné par écrit dans la commande n'est pas garanti.

Sont également exclues de la garantie toutes les détériorations dues à l'usure normale.

Les garanties ne s'appliquent qu'aux produits commercialisés en série, hors prototype et échantillon.

6.7. Exclusions spécifiques aux radiateurs de chauffage central pour l'ensemble des garanties :

- l'installation doit être réalisée conformément aux règles de l'art, et notamment selon les D. T. U. 60. 1 et 65. 11 et les fascicules CCO, CC1, CC2 et CC3 élaborés par la commission centrale des marchés,

NEOMITIS

une marque déposée d'AXENCO

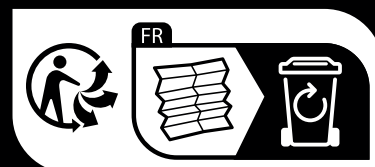
Service commercial, administratif, production et siège social : Z.I. Montplaisir - 258 Rue du Champ de courses
38780 Pont-évêque - FRANCE

Tél : +33 (0)4 74 53 35 82 - E-mail : contact@neomitis.com

Site de production : Z.I. de la Pidaie - 4 Rue des Perrières – Pouancé - 49420 Ombrée d'Anjou - FRANCE



www.neomitis.com



AXENCO S.A.S. - 445 097 488 00032 RCS VIENNE - Siège social : Pont-Évêque
Marques commerciales déposées - Tous droits réservés